



*Marie-Thérèse-Charlotte de France, Fille de
Louis XVI, Duchesse d'Angoulême.*

NOTICE HISTORIQUE
SUR

MADAME,
DUCHESSÉ D'ANGOULÊME,
ET

*Tableau des principaux faits de
la Révolution du 20 mars 1815.*

PAR M. DE VOUZIERS.



A PARIS,

Chez TIGER, Imprimeur - Libraire rue du
Petit-Pont, au coin de celle de la Huchette,

AU PILIER-LITTÉRAIRE.



A V I S.

On trouve chez le même Imprimeur-Libraire dont l'adresse est ci-dessus, les Ouvrages suivants qui forment collection avec celui-ci, savoir :

La Galerie des Bourbons, 1 vol.

Vie d'Henri IV, 1 vol.

Maximilien de Béthune, duc de Sully, 1 vol.

La Vie de Louis XVI; 1 vol.

——— de Marie - Antoinette d'Autriche, reine de France.

——— de Madame Elisabeth, sœur de Louis XVI

——— de Madame de Carignan, princesse de Lamballe.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

MADAME,

DUCHESSE D'ANGOULÊME.

Si jamais de grands événemens ont été offerts à la méditation des peuples, ce sont ceux que nous présente le tableau des longues infortunes d'une famille illustrée par trois siècles de gloire; non de cette gloire qui a coûté tant de sang et de larmes à l'Europe en ces derniers tems, mais d'une gloire véritable, fondée sur de grandes vertus et sur un amour sans cesse renaissant pour la félicité des peuples. Les illustres descendans de cette famille, qui égalaient leurs aïeux en bonté, ne devaient donc espérer que des jours purs et calmes, et les petits-

fils de Henri IV , en recueillant l'héritage de ce grand homme , se croyaient , pour toujours , à l'abri de vicissitudes qu'ils ne pouvaient prévoir. Qui donc a pu provoquer ces vicissitudes ? Qui donc a pu créer ce système de calomnies et de mensonges , qui a troublé le bonheur de nos souverains et compromis l'existence des peuples ? Une secte impie , formée dans l'état sous la bannière d'un *philosophisme* coupable , qui , d'abord , agissant dans l'ombre sous le prétexte spécieux du perfectionnement des lumières , étendit ses progrès peu-à-peu , et prépara une explosion qui a ébranlé l'Europe même.

Le berceau de ce philosophisme s'est trouvé à la cour d'un prince qui joignait à des qualités brillantes un esprit disposé à embrasser l'erreur. La protection accordée par le régent à ces hardis novateurs , qui , sous le prétexte d'attaquer les préjugés , voulaient saper les bases de la tranquillité publique , cette protection , dis-je , a fait tout le mal , et a préparé la chute du plus ancien trône de l'Europe. La hardiesse de nos écrivains , celle , plus coupable encore ,

d'une congrégation célèbre , qui avait érigé en principe l'assassinat des rois , principes qui avaient déjà été mis à exécution dans plusieurs cours , nécessitèrent des mesures fortes : on vint à bout de détruire un ordre dangereux , mais on ne put extirper le mal dans sa racine. Des idées anti-sociales germèrent et corrompirent l'opinion publique : voulant , disait-on , perfectionner la raison humaine , on apprit au peuple à argumenter sur des matières qu'il ne connaissait pas , et cette fureur de raisonner sur tout passa du salon à l'antichambre , et forma l'esprit public du dix-huitième siècle , sous l'influence d'un homme dont les talens commandaient l'admiration , mais dont les principes ont été si funestes.

Comme il n'y a point de moyen plus sûr pour perdre quelqu'un que celui de la calomnie , on employa ce moyen pendant trente ans contre la famille qui le méritait le moins , et sans rechercher les causes de cette calomnie , le peuple lisait avec avidité les libelles , les écrits clandestins qu'on offrait à sa curiosité. Ce fut surtout après l'expulsion des Jésuites , et l'exil du parle-

ment, que ces écrits pullulèrent; ils servirent à ébranler la fidélité du peuple, et à amener cette catastrophe qui fit éprouver à une famille vertueuse des malheurs, qui surpassent tout ce que l'imagination pouvoit prévoir d'infortunes? Qui aurait cru qu'un jour, en nous occupant des destinées d'une jeune princesse, rejeton de tant de rois, nous serions obligé de tracer un cercle de désastres, tels que n'en a éprouvé aucune créature humaine?

Hélas! les premiers jours de l'enfance de la fille de Louis XVI n'ont été qu'un songe agréable, suivi d'un affreux réveil! Madame Marie - Thérèse - Charlotte de France, fruit tardif d'un hymen auguste, naquit le 19 décembre 1778. Le Roi voulut que l'événement de sa naissance fut marqué par des réjouissances, telles qu'on en aurait fait si c'eût été un dauphin, et ce bon père eut la consolation de voir sa joie partagée par le peuple, par ce peuple qui, douze ans après, renonça au bonheur, en se laissant égarer par les apôtres d'une liberté licencieuse, et qui commencèrent l'œuvre préparé dans l'ombre depuis tant

d'années ! Mais laissons encore jouir quelques instans cette princesse des honneurs dont elle est environnée... et qui mieux qu'elle les méritait ! Dès son plus jeune âge, elle fit paraître la bonté, la sensibilité de son ame. Son institutrice, madame de Mackau, qui déjà avait formé à la vertu la jeune sœur de Louis XVI, l'angélique madame Elisabeth, fut bien récompensée de ses soins par les hautes qualités de ses royales élèves.

Marie-Antoinette voyait, avec un noble orgueil, s'élever sous ses yeux ce premier gage d'un hymen que la politique avait formé et que la plus tendre amitié avait cimenté, lorsqu'un second fruit de cet hymen vint combler de joie toute la France, en lui annonçant qu'elle avait un Dauphin. La Reine crut n'avoir plus rien à désirer, et s'attendait à voir long-tems ses jours embellis par la présence de ses enfans. Trop flatteuse espérance !... Le destin en avait décidé autrement, et les plus grands malheurs vont fondre sur cette famille respectable.

Le Roi, voyant un embarras extrême

dans les finances, occasionné par un déficit toujours croissant, et que les emprunts successifs, conseillés par le Genevois *Necker*, avaient plutôt augmenté que diminué, se décida en 1788 à assembler les notables du royaume, pour les consulter dans cette fâcheuse extrémité; vaine ressource! Soit ignorance, soit mauvaise foi, ces assemblées ne produisirent que le malheur de jeter le trouble et l'effroi dans tout le royaume; chacun craignant pour sa fortune, personne ne voulut faire de sacrifices; on demanda à grands cris les états-généraux, et tout fut perdu.

Dans un autre tems, avec d'autres hommes, sans doute le bien se serait opéré. Mais une cabale sourde, qui depuis long-tems corrompait l'opinion, agissait en exagérant les dangers. Cette première assemblée des représentans était composée de quelques hommes probes et courageux, et d'un grand nombre d'autres dont les intentions étaient moins pures, cependant le mal ne se fit que progressivement, et l'on ne pouvait encore prévoir les scènes affreuses qui eurent lieu par la suite.

Louis XVI ; toujours trompé par le désir qu'il avait de rendre son peuple heureux , consentit presque malgré lui , il est vrai , à des mesures subversives de tout ordre social ; tel était le décret du 4 août 1789 , qui supprimait la noblesse en France ; loi impolitique et qui jeta le germe de cette égalité , réclamée depuis sous l'empire des *Sans-Culottes* , et dont les effets ont été si désastreux.

Louis XVI voyait tous ces maux , et Louis XVI , dès ce tems , n'avait plus les moyens de s'y opposer ; le torrent l'entraînait dans l'abîme où la monarchie allait s'engloutir. La lutte courageuse de quelques hommes qui défendaient les principes , fut regardée comme une opposition coupable aux volontés de la nation qu'on affectait toujours de mettre en première ligne , et au nom duquel tout ce qui était contraire aux intérêts de la nation se faisait.

Ce parti , qui cachait soigneusement en ce tems ses véritables intentions , préparait dans le silence son triomphe , et c'était souvent en prodiguant la louange au Roi qu'il marchait à son but , en le forçant d'approu-

ver des innovations qui devaient détruire le système social. Si le Roi, par amour pour son peuple, faisait tous les sacrifices qui répugnaient à sa raison, il croyait qu'on lui en saurait gré, et espérait toujours qu'on en reviendrait à des principes plus sages, lors de la révision de la constitution. Il cherchait à se dérober à ses chagrins par les soins qu'il donnait à sa famille, et c'étaient les seuls momens où son ame recevait quelques consolations. Son premier né, Madame Royale, par sa douceur, répandait un baume salutaire sur les plaies profondes que des sujets ingrats faisaient au cœur de ce bon prince. Cette Princesse arrivait à une époque importante de sa vie, et un acte religieux allait l'admettre à la communion des fidèles. Le Roi, pénétré des vérités de la religion, voulut que la fille des Césars fût confondue dans la foule des jeunes vierges appelées à cet acte solennel.

Le 6 avril 1790, veille de ce jour important, Louis en donnant la bénédiction à sa fille, crut devoir lui confier une partie de ses peines, afin de redoubler la ferveur des prières de cette jeune innocente pour la

France. « Ma chère fille, lui dit-il, vous me demandez ma bénédiction, je vous la donne de tout mon cœur ; vous connaissez l'importance de l'acte que vous allez faire ; n'oubliez jamais ce que vous devez à Dieu. Les grands principes de la religion doivent être la règle de votre conduite. Nous sommes plus étroitement obligés que le peuple à qui nous devons l'exemple de la mettre en pratique. Cette religion sainte est la seule consolation qui nous soit donnée dans nos malheurs. Vous êtes en âge, ma fille, de sentir nos peines ; je ne vous en ai jamais parlé, mais dans ce moment je crois pouvoir m'épancher avec vous. Nos peines sont cruelles, mais elles m'affligent moins que celles du royaume. Les prières de l'innocence doivent trouver grâce auprès du ciel ; adressez-lui les vôtres avec la ferveur dont vous êtes capable, pour obtenir la fin de nos malheurs, et surtout pour mon peuple, dont la situation, je vous le répète, déchire mon cœur. »

La Reine était présente à cette exhortation et fondait en larmes. La jeune princesse parut le lendemain à Saint-Germain

l'Auxerrois, sa paroisse, confondue dans la foule et sans autre distinction qu'une piété ardente. Le peuple fut édifié de voir la fille de ses rois rendre hommage à la seule égalité qui doit exister, celle devant Dieu, le père commun des hommes. Et si, dans ce tems, on n'avait pas corrompu par des mensonges abominables l'opinion de ce peuple, jadis si dévoué à ses souverains, une telle circonstance était bien faite pour redoubler la vénération qui était due à une famille si auguste ! Cette journée fut la dernière où Louis XVI reçut encore quelque joie. Les jours qui vont suivre ne seront plus que des jours de deuil et de carnage. Effrayé des projets d'une secte impie, qui ne cachait plus ses coupables intentions, le Roi crut devoir fuir une ville où toutes les passions fermentaient. Louis XVI, en prison dans son propre palais, ne pouvant aller à deux lieues seulement sans un passeport des douze cents rois que la nation s'était donnés, prit enfin le parti de se soustraire à une tyrannie dont il n'y avait pas encore eu d'exemple, mais il le fallait faire dans le secret, et tromper les nombreux

Argus

Argus, dont les cent yeux observaient le Roi et sa famille. Un projet de cette importance eut besoin d'être confié pour être mis à exécution.... Aurait-on trahi la confiance du Monarque?... C'est ce qu'on ne saura jamais au juste. Quoi qu'il en soit, le Roi et sa famille furent arrêtés et ramenés à Paris, sous l'escorte de deux commissaires envoyés par l'assemblée nationale. Ces deux commissaires, eux-mêmes, furent attendris des soins touchans et des consolations que la jeune princesse Charlotte prodiguait à ses illustres parens pendant tout le tems du voyage. Si jeune et déjà souffrir.... Quelle destinée !

D'autres scènes, plus affreuses encore, se préparent... Infortunée princesse, où puiserez-vous la force pour les supporter ?.. Dans la religion et dans l'exemple qui vous sera donné par un Roi vertueux, d'une vie sans reproche. Les jours de votre enfance, ces jours brillans d'espérance et de bonheur sont passés. Jeune et tendre fleur, les aquilons déchainés contre vous feront courber votre tête et menaceront une frêle existence, mais un soleil plus doux la ranimera

Angoulême.

B

et vous redeviendrez encore l'ornement de la France!

Peindrai-je les alarmes, les craintes de cette jeune princesse, dans cette journée effroyable du 20 juin, où des flots de bandits vinrent menacer les jours du meilleur des Rois et ceux de toute sa famille? Peindrai-je les alarmes encore plus cruelles, qu'une attaque à main armée du château, au 10 août, a fait naître? Représentons-nous un Roi, son épouse, une jeune princesse, un enfant, encore dans le plus bas âge, placés au milieu de leurs ennemis, forcés d'entendre les blasphêmes les plus horribles, et relégués ensuite dans un réduit obscur; enfin, voyons cette famille infortunée conduite ignominieusement dans une prison, où elle va être en butte aux outrages des hommes les plus féroces! Quel cœur ne serait pas brisé aux souvenirs de scènes aussi affreuses?

Intéressante Princesse, jeune et sensible Charlotte, c'est dans ce lieu de douleur que vont se passer les plus beaux jours de votre adolescence! C'est là que chaque minute de votre vie va être agitée par la

crainte. Ces honneurs, cette pompe qui vous entouraient; tout a disparu. Le bruit des verroux maintenant va retentir à vos oreilles, et chaque jour une nouvelle infortune sera ajoutée à l'infortune de la veille ! Un Roi, un père, un tendre père, va s'arracher de vos bras pour porter sa tête auguste sur un échafaud que lui ont dressé ses sujets!..

O le meilleur des rois ! malheureuse victime du crime le plus affreux ; tu n'es plus ! et ta famille respire encore ! Elle vit pour te pleurer, pour imiter tes vertus.... Mais la rage des bourreaux n'est pas éteinte..... il faut encore du sang ; il faut auéantir tout ce qu'il y a de grand au monde. La fille des Césars, une épouse, une Reine, va être offerte en holocauste à cette multitude effrenée qui a pris la coupable habitude d'insulter au malheur ; on va arracher des bras d'une tendre fille, une mère éplorée, qui sait supporter avec courage une infortune inouïe, mais dont le cœur se brise à la seule pensée de laisser les objets de ses affections entourés des bourreaux de son époux, et qui vont bientôt devenir les siens.

Peut-on, sans frissonner, se représenter la situation de cette intéressante orpheline? Eh bien, elle n'a pas encore épuisé la coupe du malheur! Il lui reste une tante, une tante bien chère à son cœur; une tante, dans le sein duquel elle peut verser des larmes. Cette triste consolation va lui être enlevée: l'instrument de mort s'apprête... Madame Elisabeth n'est plus. Une solitude affreuse entoure madame Charlotte; les murs silencieux d'une obscure prison frappent seuls les yeux de cette infortunée Princesse. Est-il au monde un tel exemple d'adversités? Eh qui donc a pu donner à cette illustre victime le courage de supporter de tels malheurs? Je le demande à vous, destructeurs d'une religion sainte? est-ce votre idée du néant qui pourrait remplacer les secours consolans de la divinité? Les angoisses du désespoir, voilà ce qui vous reste dans les grandes calamités. Si la fille de Louis XVI n'avait point eu d'autres consolations, croyez-vous qu'elle aurait pu soutenir son existence? Voyez, au contraire, cette jeune vierge s'humiliant devant le père commun des fidèles, puiser sa

force dans les inspirations de son créateur, et, d'après cet exemple, osez encore défendre vos affreux principes?

La voilà donc cette fille des Rois, abandonnée de toute la terre; quelle sera sa destinée? doit-elle aussi aller rougir de son sang le même échafaud sur lequel a péri une famille entière? Humilions-nous devant les impénétrables secrets de la providence, et attendons tout du tems et d'une volonté supérieure. Déjà, depuis près de deux ans, la fille de Louis XVI languit dans une prison qui lui a été commune avec tout ce qu'elle avait de plus cher au monde! Maintenant la voilà seule, privée même d'un frère, sur lequel on méditait l'attentat le plus horrible; la voilà seule et dénuée, non seulement de consolations, mais même des choses les plus nécessaires à la vie. Cette longue agonie se prolonge encore pendant dix-huit mois, et ce ne fut que le 20 septembre 1795 que l'illustre captive obtint sa liberté, et qu'elle fut échangée contre des commissaires de la convention, arrêtés précédemment et envoyés en Allemagne. Dès le mois de juin 1795, des

citoyens de la ville d'Orléans avaient eu le courage de faire parvenir , à la convention nationale , l'adresse ci-jointe , qui est un monument qui déposera toujours en faveur de ces estimables citoyens qui se sont rendus , en ces tems de troubles , les organes des véritables Français :

« CITOYENS REPRÉSENTANS ,

« Tandis que vous avez rompu les fers de tant de malheureuses victimes d'une politique ombrageuse et cruelle , une jeune infortunée , condamnée aux larmes , privée de toute consolation , de tout appui , réduite à déplorer ce qu'elle avait de plus cher , la fille de Louis XVI languit au fond d'une horrible prison.

« Orpheline , si jeune encore , abreuvée de tant d'amertumes , de tant de deuil , elle a bien rigoureusement expié le malheur d'une si auguste naissance.

« Hélas ! qui ne prendrait pitié de tant de maux , de tant d'infortunes , de son innocence , de sa jeunesse ? Maintenant que , sans craindre le poignard des assassins et la hache des bourreaux , on peut enfin ici

faire entendre la voix de l'humanité, nous venons solliciter son élargissement et sa translation auprès de ses parens: car, qui d'entre vous voudrait la condamner à habiter des lieux encore fumans du sang de sa famille? La justice, l'humanité ne réclament-elles pas sa délivrance? Et que pourrait objecter la défiance la plus inquiète, la plus soupçonneuse?

« Venez, entourez tous cette enceinte; formez un escadron pieux, vous, Français sensibles, et vous tous qui reçûtes des bienfaits de cette famille infortunée. Venez, mêlons nos larmes, élevons nos mains suppliantes, et réclamons la liberté de cette jeune innocente, nos voix seront entendues; vous allez la prononcer, citoyens Représentans, et l'Europe applaudira à cette résolution, et ce jour sera pour nous, pour la France entière, un jour d'allégresse et de joie. »

Cette courageuse demande n'eut pas un effet aussi prompt qu'on l'aurait pu désirer, puisqu'il se passa encore près de trois mois avant que Madame eût sa liberté;

cependant son sort s'améliora ; on lui permit de voir quelques personnes , telles que mesdames de Tourzel, de Béthune-Charot, et de Mackau, son ancienne gouvernante. Enfin , le 30 juillet 1795, la convention fit une loi qui portait en substance que la fille de Louis XVI serait échangée contre les députés livrés à l'Autriche, et qu'elle serait remise à la personne qui serait déléguée par l'empereur d'Autriche, à cet effet.

Ces négociations durèrent depuis le mois de juillet jusqu'au mois de septembre suivant, que Madame, enfin, fut conduite aux frontières et reçue par sa famille. Cet événement vint adoucir les longues souffrances du frère de Louis XVI, aujourd'hui Louis XVIII.

Madame fit son entrée à Vienne au milieu des acclamations d'un peuple qui se pressait sur son passage pour voir la petite-fille de Marie-Thérèse, le digne rejeton d'une archiduchesse, dont la mémoire était bien chère à ce même peuple. L'empereur et l'impératrice lui firent une visite. Dès qu'elle fut dans son appartement, elle versa un torrent de larmes.... Elle n'ap-

porta de France que les portraits en miniature de son père, de sa mère et de sa tante ; quelques touffes de cheveux de ces trois personnes, et une paire de jarretières tricotées par sa mère avec du fil, tiré d'une vieille tapisserie qu'elle avait trouvée dans sa prison.

Le 31 mars, la présentation de la Princesse Royale de France s'est faite dans un cercle aussi nombreux que brillant. Les émigrés français furent présentés à S. A. R. par le marquis de Gallo, ambassadeur napolitain. Ils étaient au nombre de six. Le duc de Guiche, capitaine des gardes de Louis XVI, et qui, en 1789, donna des preuves si éclatantes de sa fidélité ; le marquis de Rivière, le Blondel de son maître ; les comtes de Gourcy et de Mercy ; le marquis de la Vaupalière, et M. d'Acheper. Parmi d'autres Français et étrangers, la duchesse de Guiche répandit des larmes à la vue de la fille de ses Rois.

Le séjour de Madame à Vienne fut de courte durée, par l'impatience que le Roi de France avait de presser sur son cœur la fille de son infortuné frère. L'empereur

d'Autriche crut ne devoir pas le priver plus long-tems de ce plaisir , et madame d'Angoulême se mit en route pour Mittau. Aussitôt que le Roi sut qu'elle s'approchait de sa résidence , il fut au-devant de la Princesse , qui , de loin , ayant aperçu la voiture du Roi , fit arrêter la sienne. Elle descendit rapidement ; on voulut essayer de la soutenir , mais , s'échappant avec une incroyable légèreté , elle courut à travers les tourbillons de poussière vers le Roi , qui , les bras étendus , accourait pour la serrer contre son cœur. Les forces du Roi ne purent suffire pour l'empêcher de se jeter à ses pieds. Il se précipita pour la relever , et l'entendit s'écrier : *Je vous revois enfin.... Je suis heureuse.... Voilà votre enfant.... Veillez sur moi ; soyez mon père....*

Ah ! Français , que n'étiez vous là pour voir pleurer votre Roi ! Vous auriez senti que celui qui versa de pareilles larmes ne peut être l'ennemi de personne... Vous auriez senti que vos regrets , votre repentir , votre amour pourraient seuls ajouter au bonheur qu'il éprouvait.

Le Roi, sans pouvoir proférer une parole, serra Madame contre son sein, et lui présenta monseigneur le duc d'Angoulême. Ce jeune prince, retenu par le respect, ne put s'exprimer que par des larmes qu'il laissa tomber sur la main de sa cousine, en la pressant contre ses lèvres.

On se remit en voiture et Madame arriva. Aussitôt que le Roi vit ceux de ses serviteurs qui volaient au-devant de lui, il s'écria, rayonnant de bonheur... *la voilà....* Ensuite il la conduisit auprès de la Reine. Lorsque Madame eut présenté ses hommages à S. M., le Roi l'amena au milieu de ses gardes: *voilà, lui dit-il, les fidèles gardes de ceux que nous pleurons; leur âge, leurs blessures et leurs larmes, vous disent tout ce que je voudrais exprimer.* Il se retourna ensuite vers ces braves soldats, et leur dit: *Enfin, elle ne nous quittera plus; nous ne sommes plus étrangers au bonheur.*

Madame rentra dans son appartement pour s'acquitter d'un devoir aussi cher que juste, celui d'exprimer sa vive reconnaissance pour Sa Majesté l'empereur de toutes

les Russies. Dès les premiers pas qu'elle avait faits dans son empire, elle avait reçu les preuves les plus nobles et les plus empreintes de son intérêt, et le cœur de Madame avait senti tout ce qu'elle devait au souverain auguste et généreux, auquel le ciel a confié la puissance et donné la volonté de secourir les rois malheureux.

Après avoir rempli ce devoir, Madame demanda M. l'abbé Edgeworth, celui qui avait assisté Louis XVI à ses derniers momens. A la vue de ce respectable ecclésiastique, un souvenir bien déchirant vint troubler le cœur de Madame, elle fut prête à s'évanouir. M. Edgeworth, effrayé, voulut appeler, Madame s'y opposa en lui disant : *Ah ! laissez-moi pleurer devant vous ; ces larmes et votre présence me soulagent.* Elle n'avait alors pour témoins que le ciel et celui qu'elle regardait comme son interprète. « La famille royale (dit M. l'abbé de Tressan, à qui nous empruntons ce récit), dina dans son intérieur, et ce fut vers cinq heures du soir, que nous fûmes admis, dit le même abbé de Tressan,

san , à l'honneur d'être présentés à Madame. Ce fut alors seulement que nous pûmes considérer l'ensemble de ses traits. Il semble que le ciel ait voulu donner à cette intéressante princesse un caractère sacré qui pût la rendre plus chère et plus vénérable aux Français.

On retrouve sur sa physionomie les traits de Louis XVI, de Marie-Antoinette, et ceux de madame Elisabeth. Ces ressemblances augustes sont si grandes que nous sentions le besoin d'invoquer ceux qu'elles rappellent. Ces souvenirs , et la présence de Madame , semblaient unir le ciel à la terre ; et certainement toutes les fois qu'elle voudra parler en leurs noms , son ame douce et généreuse forcera tous les sentimens à se modeler sur les siens.

Français , voilà celle que vous seuls pouvez rendre encore heureuse... en reprenant vos anciennes vertus et votre amour pour vos Rois. Voilà celle qui demande à rentrer parmi vous , pour y être auprès du Roi , son oncle , l'exécutrice de cet article du testament de Louis XVI, sur lequel leurs cœurs sont si bien d'accord : le pardon des

Angoulême.

C

injures. Elle vient, le cœur rempli de sentimens tendres et religieux, vous aimer, vous consoler de vos longs malheurs : elle vient ennoblir votre courage et légitimer votre gloire ; elle vient environnée du tribut de vœux que croit lui devoir tout ce qui est honnête, loyal, sensible et fidèle sur la terre ; elle vient, comme l'ange de la paix, désarmer toutes les vengeances et faire cesser les fureurs de la guerre.

Louis XVI, de son vivant, ne voulant point se séparer de sa fille chérie, avait formé le projet de l'unir à un prince de sa famille, son neveu, monseigneur le duc d'Angoulême. La même pensée avait aussi occupé le digne frère du Roi martyr. Il en fit part à son auguste épouse, et après avoir consulté sa nièce sur cette union projetée, et s'être assuré qu'elle la formerait avec joie, il fit part de cette heureuse nouvelle à M. le duc d'Angoulême, dont il connaissait les sentimens pour sa cousine. On fit les préparatifs du mariage, qui eut lieu le 19 juin 1799, à Mittau, dans une grande salle où l'on avait élevé un autel simple et entouré de fleurs. S. Em. le car-

dinal de Montmorenci, grand aumônier de France, bénit les illustres époux, et leur adressa un discours où respirait une touchante simplicité. Le clergé catholique de Mittau assistait à la cérémonie; le respectable confesseur Edgeworth était à genoux, non loin du prie-dieu de *Madame*.

La famille royale avait pour escorte ses cent gardes, vétérans de l'honneur et de la fidélité, auxquels S. M. l'empereur de Russie a laissé l'honorable et douce fonction d'entourer leurs maîtres. MM. les ducs de Villequier, de Guiche, de Fleury; le comte de Saint-Priest, le marquis de Nesle, le comte d'Avaray, le comte de Cossé, et quelques autres officiers et serviteurs du Roi, eurent l'honneur de signer l'acte de célébration.

Quelle réflexion un tel événement fait naître, lorsqu'on pense que c'est à 600 lieues de la patrie d'Henri IV que ses petits-fils, errans, proscrits par leurs propres sujets, unissent leurs vertus et leurs malheurs!.. L'empereur de Russie, Paul I^{er}, signa le contrat de mariage de ces illustres époux, et en reçut le dépôt dans ses archi-

ves. Quel siècle que celui où l'on est le témoin de semblables vicissitudes ! où les glaces du nord sont le dernier asile d'un Roi de France, où du fond d'une tour, devenue la sépulture de son frère, l'héritière de la maison de France, la petite-fille de Marie-Thérèse, vient en Courlande recevoir un époux de son sang, jouet comme elle d'une adversité sans exemple.

Pendant près de deux ans, cette malheureuse famille jouissait d'un peu de repos, sous la protection du généreux empereur de Russie, lorsque des circonstances nouvelles vinrent forcer ces illustres victimes à fuir de nouveau. Ce fut en janvier 1801 que Louis XVIII entreprit un voyage dont il ignorait le terme. Nous puisons les détails de ce voyage dans une lettre de M. le comte d'Avaray, témoin oculaire et l'un des officiers de la suite du Roi.

« Quel cœur, dit-il, serait assez insensible pour retenir ses larmes, en voyant avec quelle résignation, quelle piété filiale Madame le supporta ; bravant tous les dangers, la rigueur des climats ; son oncle, seul, était l'objet de ses tendres sollicitudes.

Elle semblait être l'ange du ciel que la providence avait laissé sur la terre pour consoler le petit-fils de Louis XIV. Sans asile ici-bas , cette charmante , cette héroïque Princesse , élevée dans une prison , et pendant des années , ayant à peine entrevu le jour , se voit jeté sur le globe , sans abri dans l'immensité. C'est avec une ame vraiment sublime , jointe à la plus adorable sensibilité , que madame la duchesse d'Angoulême marche dans cette nouvelle carrière de calamités ; elle n'a pas balancé un moment à attacher son sort à celui de son oncle ; elle veut suivre son Roi partout , et confondre ses propres infortunes avec les siennes.

« Ce voyage jusqu'ici , au bord de la mer surtout , a été cruel ; une tempête horrible , des tourbillons de neige , aveuglant les hommes et effrayant les chevaux , ont interrompu la première journée , déjà un des gens de la suite s'est démis le bras ; heureusement nos chers maîtres n'en ont point souffert , ou , pour s'exprimer comme eux , les souffrances qu'ils éprouvent ne sont autres que celles de ceux dont ils sont

environnés; la rigueur de la saison, les gîtes les plus affreux, l'ignorance absolue du lieu où pourront reposer ces têtes précieuses, rien n'altère la douceur, la constance de notre adorable Princesse. Uniquement occupée du Roi, tout est bien, tout est bon pour elle; ici la chaleur étouffante, là, le froid glacial d'une chambre sans feu, qu'il faut habituellement partager avec madame de *Sérent* et ses femmes, tandis que son oncle repose dans la chambre où est le poêle, rien ne peut lui arracher une plainte; c'est un ange consolateur pour notre maître, et un modèle de courage pour nous.

« Ah! mon cher, que n'ai-je pour m'exprimer tout ce que la nature m'a donné pour sentir! Mon tableau serait plus vrai, c'est-à-dire, non moins sublime que déchirant. Vous verriez, comme moi, à travers vos larmes, notre cher maître dans un misérable réduit, et pour tout espoir, l'espoir d'en trouver un semblable le lendemain. Vous le verriez, avec ce visage serein, cette grace qui lui sont propres, chercher en vain des termes pour exprimer sa reconnaissance.

« A côté de lui , la fille de tant de Rois , cette victime échappée aux bourreaux de sa famille , belle , touchante , rappelant enfin le meilleur des princes , sa courageuse mère et la vertueuse et sainte Elisabeth. Près d'elle , vous verriez le respectable abbé Edgeworth , dont la seule présence , retraçant un exécrationnable attentat , commande le dévouement et l'oubli de soi-même. Quel est le cœur de fer , dans quel parti , dans quelle faction , sur quel degré d'un trône sanglant pourrait-on le trouver , qui ne fondrait pas en larmes en voyant un tel tableau ? »

Enfin , le seul peuple , la seule nation de l'Europe , à l'abri de notre ennemi commun , offrit un asile à ces illustres victimes : l'Angleterre recueillit dans son sein l'espoir de la France , et Louis XVIII , ainsi que sa famille , trouvèrent dans cette terre hospitalière tout ce qui pourrait constituer le bonheur , si on pouvait le trouver hors de son pays. Louis XVIII acquit le château d'Hartwel , et put enfin , plus tranquillement , se livrer aux délassemens de l'étude. Madame d'Angoulême , dans cette retraite ,

se fit bénir par tous les habitans , pour les soins touchans qu'elle prodiguait au chef de sa famille , et par les nombreux bienfaits de sa charité ardente envers les pauvres.

Tandis que les véritables souverains de la France vivaient presque ignorés de leurs sujets , le trône de Saint-Louis était occupé par un farouche usurpateur qui , non content d'avoir avili les Français par la tyrannie la plus insupportable , faisait encore peser son sceptre de fer sur toutes les nations qui l'entouraient. Le joug étant devenu trop insupportable , les souverains prirent enfin la résolution de reconquérir leur liberté ; une ligue sainte se forma , et le nouvel *Attila* , poursuivi jusque dans la capitale , déposa un pouvoir qu'il ne tenait que de la force et de l'astuce. Débarrassés du tyran , les vrais Français tournèrent leurs regards vers cette famille qui avait protégé leurs pères. Le Roi légitime est appelé à grands cris ; le Roi paraît , et l'aurore du bonheur luit pour nous : Louis XVIII règne , Louis pardonne.... et , pour prix de sa clémence , Louis est trahi !

Qui jamais pourra peindre , avec les couleurs qui lui sont propres , cette époque de notre histoire ? La plume d'un Tacite serait encore trop faible. Louis , sans défiance , armé seulement de sa seule bonté , est au milieu de ses ennemis. Les sermens les plus saints sont violés ; on conspire contre la vertu et l'on protège le crime. Cette conspiration s'explique d'elle-même : Bonaparte , pour parvenir à s'asseoir sur un trône détruit par le crime , réédifié en sa faveur par le crime , a fondé sa force sur les mêmes gens qui avaient trop outragé le véritable souverain pour en espérer le pardon. Il se fit donc un parti très-fort , d'autant plus considérable , que quinze années de révolution avaient multiplié les coupables , et qu'une génération nouvelle s'était élevée au sein d'un accès de frénésie sans exemple. Dix années de règne avaient encore consolidé la tyrannie , en formant une armée plus attachée à ses intérêts qu'à ceux de la patrie ; une armée qu'on a égarée par ces mots magiques de *gloire* , de *grands* , et qui s'est crue l'arbitre des souverains et des peuples. Sont-ce des Fran-

çais, ceux qui ont prêté un serment dans l'intention de le violer? Sont-ce des Français, ceux qui ont protégé un parjure, et qui ont tourné leurs armes contre leurs véritables souverains? Il est fâcheux pour une nation entière, qu'une trahison sans exemple souille les pages de son histoire! A qui devons nous cette honte? A ceux qui sans cesse parlent de gloire, d'héroïsme, et qui ne s'aperçoivent pas qu'ils sont coupables du plus grand crime, celui de livrer une nation à son bourreau. Le tableau que nous allons faire de ce nouveau règne d'iniquité, justifiera notre assertion.

Du moment où Louis XVIII reprit ses droits au trône de France, le crime veillait en silence pour les lui ravir. Son inépuisable bonté l'empêchait de se livrer à aucun soupçon de trahison; il croyait ne voir que des Français autour de lui, et cette noble confiance le perdit. Tout entier livré à réparer les maux enfantés par vingt-cinq années de trouble, d'agitation, tous ses soins étaient portés vers cet objet, et lui faisait négliger ce qui aurait pu lui être personnel. Déjà, par la sagesse de son gouverne-

ment, l'ordre se rétablissait, le commerce s'étendait; encore quelques tems, et les Français auraient repris la place qu'ils occupaient précédemment dans l'Europe, avant que l'ennemi de tout bien eût isolé notre nation des autres nations. La probité, la franchise du Roi étaient respectées des souverains. Les vertus douces et modestes d'une Princesse, qui avait tant souffert, recommandaient les mœurs, et nous avions l'espoir de revenir enfin dignes de l'estime de l'Europe. Une paix salutaire, et qui aurait été durable, avait arrêté les massacres réguliers qui épuisaient les générations à mesure qu'elles se formaient. Qui donc aurait pu croire que cet ordre de chose aurait été troublé? Nous avons besoin de nous livrer à la confiance, et l'on cherchait à oublier que les élémens de discorde existaient encore. On croyait que des hommes, dont l'intérêt était de se taire et de chercher même à faire pardonner leurs fautes par une conduite prudente, ne se mettraient plus en évidence. Vains calculs de la prudence humaine!.. Il est donc vrai que le crime enfante le crime!

Un homme, un seul homme vivait encore, et toutes les perfidies se rattachaient à lui. L'esprit de vertige qui l'avait accompagné sur le trône ne l'abandonna point dans son île : là, il rêve encore à ses grandeurs passées, et ne réfléchit point qu'il y a un terme à la fraude, à la mauvaise foi ; il crut encore, qu'aidé de ses nombreux amis, il parviendra à recommencer une nouvelle carrière de forfaits, il en a pour garans tous ceux qu'il eut l'art d'associer à ses crimes. Il n'ignorait pas que les véritables Français le repoussaient, mais il savait aussi que les basses classes, entièrement corrompues par l'habitude de tous les excès depuis vingt-cinq ans, étaient toutes prêtes à les recommencer encore. Mais tous ces moyens auraient échoué si l'armée fût restée fidèle à ses sermens. Les agens de Bonaparte, depuis six mois, agissaient auprès de chaque corps de cette armée pour s'assurer de ses dispositions, et lorsqu'on eut la certitude d'une trahison complète, le fugitif de l'Egypte, de Moscow et de Leipsick se décida à quitter son île, bien assuré que ses logemens lui étaient préparés,

rés, et qu'il n'y avait aucun danger à craindre pour lui ; car, très-soigneux sur sa conservation, il a toujours préféré se sauver que d'exposer son *impériale* personne.

À la première nouvelle de l'évasion de ce parjure, le Roi eut peu d'inquiétude, parce qu'il croyait gouverner encore les Français d'autrefois, si fidèles à l'honneur et si dévoués à une famille qui les avait toujours protégés. Que son erreur a été pénible et affligeante ! Mais ce qui a dû consoler un peu ce bon père de l'ingratitude de ses enfans, c'est la certitude qu'il eut que la corruption n'était pas générale et que tout ce qui était sensible et honnête avait encore les sentimens français. L'intérêt même de ces Français, si le crime n'aveuglait pas, était de rester fidèles et de plus en plus attachés au seul souverain qui pouvait réparer les désastres d'une révolution cruelle, par la garantie qu'il offrait à l'Europe, et par le rétablissement d'un commerce avantageux. Quel a donc été le motif de ceux qui ont manqué aux devoirs les plus sacrés, pour ramener, sur la scène du monde, le plus hardi char-

Angoulême.

D

latan qui y ait paru ? Pour le deviner cemo-
tif, il faut entrer dans quelques détails, et
analyser les élémens dont se composait
cette masse de rebelles.

En première ligne, il faut mettre ces
grands coupables qui ont trempé leurs
mains dans le sang de nos Rois, et pour
lesquels la présence du frère de leur victime
était un reproche continuel ; ces hommes,
incapables de générosité, ne croyaient point
à celle des autres. Venaient ensuite ces
nombreux acquéreurs de biens nationaux,
à qui on avait inspiré des craintes sur la
conservation de ces biens. Ces gens-là
ne s'apercevaient pas qu'ils prouvaient l'il-
légitimité de leurs acquisitions par leurs
craintes ; car, enfin, puisqu'il faut le dire,
d'où provenaient ces biens, et par quel
moyen étaient-ils passés dans les mains de
la nation ? Par des confiscations aussi cri-
minelles que barbares ; à la suite d'exécu-
tions sanglantes, par le fait de jugemens
iniques, fondés sur des crimes imaginaires,
et dans la seule intention de dépouiller la
veuve et l'orphelin ; ce qui faisait dire à un

législateur du tems : *Nous battons monnaie sur la place de la Révolution.* Mais enfin le mal était fait, il fallait le laisser subsister, ou se résoudre à jeter le trouble dans les familles, car ces biens, en partie, avaient déjà passé, par droit de succession, en des mains qui n'avaient pas été coupables, et les propriétaires de ces biens étaient plus en sûreté avec le Roi, dont la parole est sacrée, qu'avec Bonaparte, qui, ne pouvant plus piller l'Europe, n'aurait pas balancé un instant, si le cas l'eût exigé, de sacrifier l'intérêt de ces acquéreurs, à l'intérêt, plus utile pour lui, de ses soldats.

A cette réunion d'ennemis secrets, il faut joindre la foule ignorante et cupide des paysans, à qui on était parvenu à faire accroire qu'on allait rétablir les dîmes, et les leur faire payer depuis vingt ans. L'agitation, dans ces diverses classes, était soutenue et alimentée par des fonctionnaires infidèles, à qui le Roi avait eu la bonté de conserver les places. Mais le danger le plus imminent pour le monarque provenait des

soldats. On aurait pu réprimer les tentatives des autres coupables, et l'on ne pouvait pas s'exposer à la trahison de cent mille hommes armés, qu'on avait égarés avec les idées d'une gloire funeste, non seulement à la France, mais encore à l'Europe entière, qui voyait depuis quinze ans ses générations nager dans le sang. Trahir ses sermens, pour recommencer de telles horreurs, est le crime le plus affreux qui jamais ait été commis ! Les hommes qui se sont rendus coupables de ce parjure, pouvaient-ils croire que l'Europe se laisserait enchaîner de nouveau ? Les souverains n'étaient-ils pas intéressés à protéger leurs sujets et à détruire, par un coup d'éclat, une tyrannie qui avait pesé trop long-temps sur eux ? Il fallait qu'un esprit de vertige eût obscurci l'entendement de ces grands coupables, pour leur faire commettre un crime dont la punition devait nécessairement retomber sur eux ; mais cela n'atténue point l'énormité de leur faute, et la postérité ne parlera de cette trahison que pour vouer à l'indignation le nom des coupables.

Quel serait le souverain , quel serait le peuple qui pourrait compter sur la tranquillité , si l'exemple de l'armée française était imité ? Pourquoi une nation paie-t-elle des soldats ? C'est pour la défendre , pour la protéger , et non pas pour lui donner un souverain de leur choix : du moment où les légions romaines vendirent l'empire , l'empire fut détruit.

Louis XVIII , jusqu'au dernier moment , ne put croire que les successeurs des soldats de Turenne et de Condé manqueraient à la foi promise , et qu'ils se couvriraient d'un opprobre éternel ; mais lorsqu'il en eut la triste certitude , son cœur souffrit de cette déloyauté , moins pour son intérêt personnel , que par la pensée que cette honte rejaillirait sur la nation entière. Ce qui put le consoler un peu , lorsque le crime fut consommé , ce fut de voir les marques touchantes du plus vif intérêt qui lui étaient prodiguées , sur son passage , par les véritables Français. Il ne faut point se le dissimuler , la Nation française , en ces tems de calamités , fut naturellement par-

tagée en deux partis; celui des oppresseurs et celui des opprimés. Tout homme honnête et paisible faisait essentiellement partie de la seconde classe, et la première comprenait tout ce qu'il y avait de coupable, d'impur et d'ignorant; c'était le peuple de l'usurpateur: il y avait dans l'empire un royaume, et un royaume dans l'empire.

Enfin, Bonaparte touche le sol de la France, il débarque avec une si faible escorte, que si tout n'eût pas été préparé d'avance, il n'aurait pu faire dix lieues sans être arrêté. Semblable à la boule de neige, son escorte se grossit de tout ce qu'elle rencontre. Les proclamations les plus insidieuses précèdent le coupable, et la populace, charmée de revoir son héros, fait entendre ses cris de joie. A Grenoble, un jeune officier, comblé des bienfaits du Roi, trahit ses sermens, corrompt tout ce qui l'entoure et va se précipiter aux genoux de l'incendiaire de l'Europe. A Lyon, tout ce qu'il y a de plus vil s'émeut, s'agite, effraye les gens honnêtes.... et Bonaparte entre en triomphe dans la ville.

Sa marche, jusqu'à Paris, n'éprouve aucune difficulté; son escorte répand l'alarme, et chacun se retire. Le voilà donc encore une fois dans le palais des Rois? Il pouvait y entrer le 20 mars à neuf heures du matin, il n'y entre qu'à neuf heures du soir. Cette circonstance est plus importante qu'on ne le croit, et c'est le plus beau titre que les Parisiens ont pour prouver leur fidélité. On n'ignore pas que Bonaparte est très-desireux des honneurs; il attendait toujours que les corps de l'Etat et la garde nationale vinsent lui rendre des hommages qu'il croyait mériter; eh bien! les autorités et la garde nationale se sont assez respectées pour ne pas se couvrir d'une telle infamie, et le *grand* homme s'est vu dans la dure nécessité d'entrer nuitamment, pour n'être pas obligé de rougir de l'escorte ignoble qui l'a accompagnée jusqu'au palais de ses maîtres. Un sentiment intérieur le repoussait de cette demeure sacrée, qui avait été sanctifiée par un Roi légitime; il ne put résister à un effroi volontaire: il courut cacher sa fausse grandeur au château de Saint-Cloud.

Le voilà donc encore une fois sur un trône qu'il avait abdiqué, sur un trône qu'il a souillé de sang ! Que va-t-il faire ? Ce qu'il a toujours fait ; des proclamations, des mensonges, des bassesses près des Alliés, pour chercher à les tromper, pour leur faire croire que le vœu de la France l'avait rappelé, tandis qu'il ne l'avait été que par ceux qui, loin d'être Français, couvrent ce nom d'opprobres et nous exposent à être la risée de l'Europe, si l'Europe ne savait pas que, dans une grande population, la multitude agit toujours contre ses véritables intérêts et contre la raison.

Cette invasion à main armée, de la France, par des Français et sous la bannière du crime, est une époque unique dans notre histoire. En vain quelques provinces veulent briser le joug, en vain la fille de Marie-Thérèse, digne héritière de son courage, veut retenir dans l'obéissance des troupes que les chefs égarent ; ses efforts sont superflus, il faut que le crime soit consommé. Cette courageuse Princesse, lorsqu'elle vit qu'une défense plus

prolongée exposerait aux malheurs les plus grands la cité qui l'avait reçue avec enthousiasme, aima mieux se retirer que de compromettre la sûreté d'une ville qui lui est chère, et qu'elle espère bien revoir en des tems plus heureux. Voici la proclamation qu'elle adressa aux Bordelais, le 2 avril 1815, au moment de son départ :

BRAVES BORDELAIS,

« Votre fidélité m'est connue ; votre dévouement sans bornes ne vous laisse entrevoir aucun danger, mais mon attachement pour vous m'ordonne de les prévenir. Mon séjour plus long-tems prolongé dans votre ville pourrait agraver votre position, et faire peser sur vous le poids de la vengeance. Je n'ai pas le courage de voir des Français malheureux. Je vous quitte, braves Bordelais, pénétrée des sentimens que vous m'avez exprimés. Je vous donne l'assurance qu'ils seront fidèlement transmis au Roi. Bientôt, avec l'aide de Dieu, et dans des circonstances plus heureuses, je

vous en témoignerai ma reconnaissance et celle des princes que vous chérissez.

« MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE. »

Louis XVIII, forcé d'abandonner sa capitale, se retire vers les places du nord; partout, sur son passage, il reçoit l'expression des regrets de sujets fidèles; mille vœux l'accompagnent, et ce bon prince eut la certitude que son compétiteur n'avait pour lui que la partie corrompue de la nation, que protégeait une armée coupable. Bonaparte a dû se convaincre, dès son arrivée à Paris, que sa présence, loin d'avoir réjoui les Français, les avait terrifiés. Il ne vit pas, sans une sorte d'inquiétude, que ceux qui se rattachaient à sa cause parmi le peuple en étaient les excréments, et que les gens honnêtes et considérables, par lesquels une nation obtient de l'importance, se tenaient à l'écart. Si quelques hommes d'un nom illustre jadis, se rapprochèrent de lui, déjà ils avaient souillé ce nom par de précédentes bassesses. Bonaparte ne fut point sans faire toutes ces

réflexions , et je suis certain que , s'il voulait être vrai , il avoûrait ses craintes. Il n'eut donc d'autre parti à prendre que de régner par la terreur , et pour achever d'effrayer ceux qu'il ne pouvait séduire , il fit un appel aux hommes qui font et perpétuent les révolutions : ces associations fédérales , composées en grande partie de la lie du peuple de chaque département , prouvaient les craintes dont il était agité.

Il voyait se former , près de lui , un orage qui menaçait de l'écraser. Il usa de tous les moyens propres à le conjurer , mais il devoit bien prévoir , malgré les mensonges de ses courtisans , quelle serait la fin de la lutte trop inégale , dans laquelle il était engagé. Ne pouvant plus reculer , son génie infernal se promit bien au moins de faire le plus de mal qu'il pourrait au peuple qui le repoussait. Cette dernière partie de son projet a réussi au gré de ses desirs. En trois mois il a épuisé la France pour plusieurs années. Il a forcé les étrangers à faire peser le poids de leurs armées sur un royaume déjà affaibli par une succession

continuelle de révolutions depuis vingt-cinq ans. Il faut n'être pas Français, mais encore ne pas être homme, pour se refuser à ne pas maudire l'homme le plus coupable qui ait paru sur la terre.

Il fut pour cette fois plus dangereux, par l'accord qu'il fit avec un parti qu'il avait lui-même comprimé, après en avoir été un des plus ardens sectaires; je veux parler des Jacobins de 1793, gens incorrigibles, et qui rêveront jusqu'au dernier soupir leur prétendue république. Ce parti, ayant jadis rallié sous ses drapeaux la plus vile populace, n'eut pas de peine à la rallier encore. L'incendie se communiquait de proche en proche, et la France fut à deux doigts de sa perte, par les entreprises audacieuses de ces monstres, dirigés par des membres d'une assemblée turbulente, dans laquelle on vit reparaître les Carnot, les Barrère, et autres gens de cette espèce dont le nom seul est un opprobre.

Bonaparte ne tarda pas à s'apercevoir qu'il s'était donné des maîtres, et il fut lui-même effrayé des entreprises de ce parti

sur

sur ce qu'il appelait son autorité. Le bonnet rouge, dont on couronna son buste, lui fit connaître les intentions qu'on avait. Une constitution, qu'on fabriquait, allait ramener parmi nous la *liberté*, l'*égalité*, à la manière des Carnot et des Barrère. Le petit homme, aidé de l'*illustre* Benjamin Constant, mit la main à l'œuvre, et fit paraître une constitution *impériale* à son usage, et qui ne satisfaisait point du tout les *libéraux* du comité de salut public. Il fallut bien en passer par là en attendant mieux.

Fidèle à son principe de charlatanisme, Bonaparte voulut donner de l'éclat à la promulgation de son dernier chef-d'œuvre. Il alla chercher dans le berceau de la monarchie des usages depuis long-tems oubliés; il ressuscita les assemblées du Champ-de-Mai. Cette jonglerie était par trop ridicule, pour ne pas exciter le mépris; on voyait un homme à ses derniers expédiens: son règne était fini.

Avant de promulger les dernières volontés de l'homme qui se faisait encore nom-

Angoulême.

E

mer empereur, il voulut soumettre ce prétendu acte constitutionnel à l'acceptation du peuple. Dans cette circonstance, le peuple se respecta ; et, malgré les moyens employés par la fraude, on ne put réunir pour Paris que 20,000 signataires, ce qui était à peu près le nombre des employés et agens du gouvernement, augmenté des ouvriers des filatures de coton et des ateliers d'armes, qu'on fit signer à la suite d'une distribution de vin et d'eau-de-vie.

Il serait difficile de trouver dans les parades des boulevards quelque chose de plus ridicule. Eh comment pouvait-on croire à la durée d'une puissance si abjecte ! c'était cependant cette puissance qui voulait forcer les cours de l'Europe à la reconnaître ! n'était-ce pas le comble de la démence ?

Bonaparte se voyant menacé de tous les côtés, fonda son espoir sur la force de ses armes ; il fit les plus grands efforts, efforts qu'il savait bien être les derniers. Il comptait beaucoup aussi sur le résultat de ses intrigues, surtout en Belgique,

mais son espoir fut déçu, et quoiqu'il avait résolu d'attaquer avant que les Alliés fussent en ligne, les Anglais et les Prussiens soutinrent avec un courage inouï son attaque, et la bataille du 18 juin détruisit l'empire de l'usurpateur, qui crut prudent pour sa vie de fuir pour la cinquième fois, et de se sauver à Paris, laissant les Alliés libres de marcher sur la capitale.

Cette campagne de quatre jours est précisément la parodie de celle de César, au sujet duquel ce grand capitaine dit ces mots célèbres : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu*. Bonaparte, en sens contraire, put dire : *Je suis venu, j'ai vu, ... j'ai fui*. Cette bataille de Waterloo non seulement détruisit au dehors l'empire de l'homme, mais encore dans l'intérieur ruina son parti. Ce fut alors que les républicains reprirent de l'espoir, ils voyaient avec une secrète satisfaction la chute de l'homme qui gênait leur projet ; ils croyaient que s'ils parvenaient à le détruire, leur plan favori s'établirait sans difficulté. Ils comptaient sans doute la déclaration des Alliés

pour rien et leurs armées pour peu de chose : on n'a jamais vu une telle absence de raisonnement.

Bonaparte, de son côté, habitué à se faire obéir, était revenu à Paris dans la seule intention d'avoir de l'argent et des hommes ; il agissait comme si les armées qui l'avaient battu étaient à trois cents lieues de lui, croyant sans doute qu'elles lui laisseraient le tems de faire de nouvelles dispositions. Cependant lorsqu'il se vit pressé, tant par la marche rapide des armées, que par l'opposition bien prononcée d'un certain parti dans les chambres, il crut tromper tout le monde par une nouvelle abdication, dont le principal objet était de mettre son fils sur le trône, afin de se ménager la ressource de reprendre plus tard l'autorité. Il croyait par-là entraîner l'Autriche dans son parti, et affaiblir de beaucoup la ligue formée contre lui. Son abdication ne satisfaisait point les républicains qui voulaient régner par eux-mêmes, et qui se flattaient encore de trouver un assez grand nombre de défenseurs

pour s'opposer avec succès à toutes les forces combinées de l'Europe entière. Bonaparte n'avait plus l'air de se mêler de gouvernement, mais son génie infernal lui avait survécu. L'ex-empereur ne paraissait plus, il est vrai; mais ses fidèles des faubourgs ne pouvant croire qu'il les avait abandonnés, le rappelaient sans cesse, et par leurs cris, leurs hurlemens, ils effrayaient tous les gens honnêtes, qui ne voyaient de salut pour eux que dans une puissante protection de la part des Alliés.

De prétendus représentans nommés, comme on sait, que par une très-petite portion des électeurs, ajoutaient encore à l'anxiété des bons citoyens par des vociférations et des discours qui nous rappelaient le régime de 1793. Ces orateurs ne cachaient plus leur projet, et dignes héritiers des Marat, des Robespierre, ils en renouvelaient la doctrine affreuse. Ce n'était point assez pour eux de vingt-six ans de révolution, ils invoquaient à grands cris les lois de l'anarchie. Bonaparte avait fait une constitution, ils voulurent aussi

en faire une , et si Bonaparte lui-même n'était rien , malgré la corruption employée pour avoir des votes , votes qui ne se sont point élevés à un douzième de ce qu'ils devaient être , comment une représentation créée par lui pouvait-elle être quelque chose ? et quel droit avait-elle de faire une constitution qu'on ne lui demandait pas ? La France n'avait-elle pas son roi légitime , sa constitution ? Si ses princes avaient été forcés de mettre leurs jours en sûreté par suite d'une perfidie atroce , devait-on conclure de là qu'ils étaient perdus pour nous ? Je le demande : quelle garantie aurait offert à l'Europe ces prétendus représentans , ce ramas d'intrigans dont les plus marquans d'entre eux portaient des noms déjà exécrés ? Ne fallait-il pas être dans le délire , pour mettre en opposition cette ombre d'autorité avec l'autorité légitime des Bourbons , de ces princes que les vœux des vrais Français avaient suivi dans leur retraite , et qu'ils rappelaient à grands cris ? Comment a-t-on pu croire que l'Europe en armes , et dans un moment où elle

proclamait le principe conservateur de la légitimité, laisserait se rétablir au milieu d'elle le gouvernement contre lequel elle s'est armée ? Un gouvernement qui prêche l'anarchie aux autres peuples, et qui cherchait à les entraîner dans le désordre et l'insubordination ! un gouvernement qui tendait à briser partout le frein salutaire qui maintient et réprime les classes turbulentes et naturellement anarchiques ! Le tableau de nos désastres depuis vingt ans était effrayant, et aucun sacrifice ne devait coûter à une nation pour s'en préserver. C'était l'intérêt des souverains, l'intérêt des peuples même, et lorsque nos prétendus législateurs se croyaient en droit de faire respecter pour eux ce qu'ils n'avaient pas respecté pour les autres, c'était une folie dont eux seuls étaient capables. Il fallait le retour de Bonaparte pour donner encore quelque influence à des hommes dangereux, et dont la funeste opinion a fait tant de mal à la France.

Quels peuvent donc être les prosélytes du plus grand coupable que la terre ait

porté?... On peut, je crois, partager en trois classes cette masse corrompue. Déjà, en première ligne, se sont montrés les débris de la trop fameuse Convention, ceux qui ont rempli la France d'échafauds, ceux enfin que la justice divine poursuit et poussera jusque dans l'abîme qui doit les engloutir.

En seconde ligne, on voit paraître les fournisseurs d'une armée sans cesse renaissante; les acquéreurs de domaines nationaux faciles à s'alarmer, et enfin en troisième ligne, la classe nombreuse des sots, qui répètent stupidement les bruits accrédités par le crime. Dans cette nomenclature, la place la plus honorable est sans contredit celle de la troisième classe, mais l'orgueil ne doit-il pas un peu rougir d'y être confondu?

Tandis qu'un pouvoir monstrueux et illégal pesait sur la France, tandis que des armées cherchaient à soutenir ce pouvoir et à prolonger nos maux, que faisait le Roi? il gémissait de voir les fidèles Français garottés par les liens de la tyran-

nie. En vain sa voix voulait se faire entendre à tous ses sujets ; en vain sa clémence étendait le pardon sur ceux qu'il avait la générosité de croire dans l'erreur ; on élevait une barrière d'airain entre son peuple et lui ; on cherchait à rendre la nation entière coupable , en lui faisant approuver une proscription née de la rage et du crime le plus affreux. La famille des Bourbons proscrire !... et par qui ? par ses bourreaux ! par les éternels ennemis de la vertu , de la probité ! Pour cette fois le vice ne put étendre sa corruption , et il se montra seul dans les rangs. Le Roi put compter alors le nombre de ses ennemis. Encore ce serait injustice que de confondre dans cette masse , ceux qui n'ont pas eu le courage de sacrifier leur intérêt à leur conscience : peu de gens sont capables de faire un tel sacrifice , et pour cela ils ne sont pas corrompus. Peu de gens ont le courage de M. Malleville qui , dans ces derniers tems , osa faire entendre les accents de la raison , de la justice , au sein même de la tyrannie ! Cette vertu , qui

n'est que justice, n'est pas assez familière aux hommes, parce que l'intérêt corrompt les plus nobles sentimens. Le Roi est si pénétré de cette vérité que sa clémence est inépuisable. Qu'on lise toutes ses proclamations ! que de preuves d'amour, de bonté il prodigue à ses sujets ! comme il voudrait pouvoir les réunir tous, leur inspirer les sentimens qui faisaient autrefois le bonheur de la grande famille ! Dès le mois d'avril, du lieu de son exil, voilà ce que ce bon prince écrivait aux Français. Il osait se flatter que l'usurpateur n'aurait pu parvenir à égarer un si grand nombre de ses sujets, et que, conséquemment, les maux de la guerre seraient moins affreux.

« LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, etc.

« Au moment de revenir au milieu de notre peuple, nous croyons lui devoir, à la face de l'Europe, une déclaration solennelle de nos sentimens et des intentions de nos Alliés.

« Lorsque le ciel et la nation nous rap-

pelèrent au trône, nous fîmes à Dieu et à la France la promesse, bien douce pour notre cœur, d'oublier les injures et de travailler sans relâche au bonheur de nos sujets.

« Les fils de Saint-Louis n'ont jamais trahi ni le ciel ni la patrie. Déjà notre peuple avait retrouvé, par nos soins, au dedans l'abondance et le repos, au dehors l'estime de toutes les nations. Déjà le trône, ébranlé par tant de secousses, commençait à se raffermir lorsque la trahison nous a forcé de quitter notre capitale et de venir chercher un refuge aux confins de nos états. Cependant l'Europe, fidèle à ses traités, ne veut reconnaître pour Roi de France que nous. Dans cet état de choses, un homme dont l'artifice et le mensonge font aujourd'hui toute la puissance, cherche à égarer l'esprit de la nation par des promesses fallacieuses, à la soulever contre son Roi légitime, à l'entraîner dans l'abîme, comme pour accomplir son effroyable prophétie de 1814 : *Si je tombe, on saura ce que coûte la chute d'un grand homme.*

« Au milieu des alarmes que les dangers présens de la France ont fait naître dans notre cœur, la couronne que nous n'avons jamais regardée que comme le pouvoir de faire le bien, aurait perdu à nos yeux tous ses charmes, et nous aurions repris avec orgueil la route de notre exil (où vingt années de notre vie furent employées à rêver le bonheur des Français), si la patrie n'était menacée dans son avenir de toutes les calamités auxquelles notre retour avait mis un terme, et si nous n'é lions envers les nations la garantie de la France.

« Les souverains qui nous donnent aujourd'hui une marque si grande de leur affection ne peuvent plus être abusés par le cabinet de Bonaparte, dont le machiavélisme leur est bien connu, et par l'amour et l'intérêt qu'ils portent à leurs peuples, ils marchent sans hésiter au but glorieux où le ciel a placé la paix générale et la félicité des nations. Bien convaincus, malgré toutes les ruses d'une politique aux abois, que la nation française ne s'est pas rendue complice

complice des attentats de l'armée, et que le petit nombre de Français égarés ne tardera pas à reconnaître son erreur, ils regardent la France comme leur Alliée. Là, où ils trouveront des Français fidèles, les champs seront respectés, les laboureurs protégés, les pauvres secourus, se réservant de faire peser les droits de la guerre sur les provinces qui, à leur approche, ne seraient pas rentrées dans le devoir. Cette résolution, dictée par la prudence, nous affligerait sensiblement si notre peuple nous était moins connu; mais quelles que soient les craintes que l'on ait voulu lui inspirer sur nos intentions, puisque les Alliés ne font la guerre qu'aux rebelles, notre peuple n'a rien à redouter, et nous pensons que son amour pour nous n'aura été altéré ni par les calomnies des libellistes, ni par les promesses d'un chef de parti trop convaincu de sa faiblesse pour ne pas caresser ceux qu'il brûle de déchirer, etc. »

Lorsque le Roi fit cette déclaration, il
Angoulême.

était encore dans la douce erreur que ses sujets pourraient résister aux insinuations des traitres , et que ceux-ci n'auraient pas le tems de comprimer par la terreur la fidélité des Français. Mais comme le retour de Bonaparte avait été, non l'affaire du moment, mais bien une vaste conspiration ourdie par six mois d'intrigue et de corruption, on avait eu le tems de tout prévoir, de multiplier les foyers d'insurrection, d'égarer des provinces entières, de les soulever par les calomnies les plus affreuses dirigées contre le Roi et son gouvernement. Ce fut principalement dans la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne et la Champagne, que tous les efforts furent réunis pour donner l'élan au reste de la France; aussi on ne cessait point d'exalter le prétendu patriotisme de ces provinces qu'un délire aveugle entraînait à leur perte. Des paysans fanatisés attirèrent tous les fléaux de la guerre sur leurs habitations, et les maux devinrent plus grands qu'ils ne devaient l'être par la perfidie et la mauvaise foi d'un peuple ignorant et furieux à-la-fois.

Les Alliés sont entrés en France avec la ferme résolution d'y rétablir l'ordre et d'y briser le joug de fer sous lequel gémissaient les vrais Français ; pouvait-on croire qu'ils se laisseraient intimider par l'exaspération des forcenés qui seuls voulaient représenter la nation ? par une armée rebelle qui, au mépris de ses sermens , a prêté assistance à l'ennemi de la France et de l'Europe ? Ne faut-il pas être dépourvu de sens et de raison pour croire que cette lutte est une lutte ordinaire, et qu'un peuple résistera à vingt peuples. Fort mal à propos les défenseurs d'un tel système ont voulu donner pour exemple la résistance courageuse des Espagnols.... il n'y a aucun parallèle à faire entre eux et nous. Les Espagnols combattaient vraiment pour leur indépendance ; tous n'avaient qu'une seule opinion ; tous voulaient leur souverain légitime , et chasser les usurpateurs ; une nation généreuse secondait leur noble projet, et ils n'avaient point à combattre les forces de l'Europe entière. Quelle situation différente de la nôtre : notre nation est divisée ,

parce que vingt-cinq ans d'erreurs ont multiplié les coupables ; les uns le sont sciemment , les autres le sont par faute d'instruction , mais n'en sont pas moins dangereux , et l'agitation qui se manifeste encore n'est que le résultat de l'effervescence révolutionnaire. De ce qu'on a foulé aux pieds pendant vingt ans les institutions les plus respectables , s'ensuit-il qu'on doive toujours les abandonner ? Parce qu'il a plu à de certaines gens de renier Dieu , faut-il que leur opinion fasse loi et que nous vivions sans morale ? N'est-il pas tems , au contraire , de revenir aux institutions qui ont fait notre gloire pendant tant de siècles et d'abandonner pour toujours ce système d'orgueil et de fausse grandeur qui nous égare , et qu'un homme bien coupable entretenait ?

Cet homme , le voilà dégagé du prestige qui l'entourait ! quel spectacle offre-t-il au monde ? celui d'un homme au-dessous de l'être le plus faible. Il fuit une mort glorieuse pour en trouver une infamante peut-être..... et voilà l'homme qui fut votre

idole ! voilà l'homme qui , par un nouveau crime , force la vertu à s'exiler !... voilà l'homme au nom duquel la discorde sort de son antre et vient secouer de nouveau ses torches parmi vous ! Il vient , dit-il , vous délivrer d'un joug honteux.... et c'est lui qui vous apporte les fers... et la mort ; c'est lui qui ranime toutes les haines , qui divise toutes les familles , qui bannit la paix et le repos de notre malheureuse France. Aidé de tout ce qu'une grande nation a de pervers , il joue le rôle d'un saltimbanque , en attendant qu'il joue celui d'un lâche. Et l'on a pu être dupe de ses grossières impostures ! un cri général ne s'est pas élevé pour proscrire le dévorateur de l'espèce humaine ! Ah ! sans doute , ce cri se serait fait entendre , il était dans le cœur des véritables Français , mais cet élan courageux a été comprimé par cent mille baïonnettes , confiées aux mains de nos plus cruels ennemis , de ceux que nous avons nourris , de ceux dont nous avons trop exalté les services , et qui se sont crus nos maîtres.

En vain un fils de France rassemble près de lui des sujets fidèles ; en vain il marche à leur tête , et se montre le digne fils d'Henri IV ; d'autres Français , agens du crime et de la trahison , paralysent les nobles efforts de son courage , d'Angoulême est obligé de céder à des furieux que le démon de la perfidie anime , de ces furieux qui vont encore pendant trois mois faire planer la mort sur la tête de nos enfans.

Tandis que nous allons être livrés aux anarchiques fureurs du Corse et de ses complices , la Providence médite en secret notre délivrance. L'orgueilleux despote paraît encore le glaive en main , il menace ; il est vaincu : il fuit , et une seule bataille détruit cet échafaudage de grands moyens pour une résistance coupable. Bonaparte lui-même voit que son règne est détruit ; l'effervescence qu'il aperçoit dans le peuple ne l'aveugle plus au point de commettre encore son existence aux hasards des combats. Ne pouvant sauver sa gloire militaire , il essaie au moins de sauver sa tête , mais

quel moyen emploie-t-il ? celui qui le rend encore justiciable des puissances de l'Europe, en faisant une abdication en faveur de son fils. Ignorait-il la déclaration des Alliés, déclaration qui rejetait toute idée de traiter en faveur de quelqu'un de sa race ? La nature de cette abdication ne prolongeait-elle pas la guerre au lieu de l'éteindre ? Cet homme, que fort mal à propos on a traité de grand politique, s'il eût été moins aveuglé par les crimes dont il s'est rendu coupable, pouvait encore à cette époque jouer un rôle assez important. Il pouvait, rejetant sur les événements les actions de sa vie, déclarer que, trompé lui-même par de faux rapports, il croyait se rendre aux vœux de toute la France en sortant de son île d'Elbe ; que l'expérience lui avait prouvé qu'il ne pouvait plus régner ; qu'en conséquence il cassait toutes les autorités illégales établies depuis trois mois ; qu'il engageait le peuple et les soldats à rentrer paisiblement sous le gouvernement qu'il avait voulu détruire ; que pour lui, il se livrait libre-

ment et avec confiance à la disposition des Souverains alliés.

Cette conduite l'aurait certainement sauvé, et répandu quelque intérêt sur la fin de sa vie; mais loin d'adopter le seul parti qui lui restait à prendre, il a poursuivi jusqu'au dernier moment la famille respectable qui l'avait élevé et nourri. Les Bourbons n'avaient pas besoin de cette abdication en leur faveur pour user de leurs droits; Bonaparte n'aurait donc agi en cette circonstance que pour ses seuls intérêts en désarmant le courroux des puissances. Mais il fallait pour prendre ce parti avoir quelques notions de sens commun, et Bonaparte a prouvé dans toute la durée de son règne qu'il était dépourvu de cette faculté. La fureur d'une folie sanguinaire s'était emparée de toute sa personne, et lorsque les accès de cette fureur se ralentissent, il est au-dessous d'un homme ordinaire.

En nous reportant à l'époque de sa dernière abdication, si Bonaparte n'avait pas créé un pouvoir plus monstrueux que

le sien même, et qui lui a survécu, la soumission au Roi légitime aurait été beaucoup plus prompte et suivie de moins de dangers. Mais les prétendus députés, ceux qui se disaient les organes de la nation, ont disputé le trône avec un acharnement coupable aux fils de Saint-Louis. C'est à eux que nous devons la révolte des armées; les cris forcenés de la populace des grandes villes; c'est à l'instigation des commissaires envoyés par eux, que le drapeau de la tyrannie flottait encore dans les départemens, lorsque le Roi était déjà à Paris. C'est par leurs ordres qu'on a élevé une barrière entre le Monarque et ses sujets; c'est par leurs sicaires qu'ils faisaient insulter tous ceux qui manifestaient des sentimens français. Enfin, qui pourrait le croire? le matin du jour de l'entrée du Roi dans sa capitale, de ces législateurs postiches se sont encore présentés à la porte de leur temple, ou plutôt de leur repaire, pour élever autel contre autel. Un tel excès d'imprudence ne pourrait se croire, si des témoins n'étaient en état d'affirmer le fait.

Enfin, un jour plus heureux luit pour nous. L'airain tonne, les fanfares se font entendre, le cri du cœur s'élève jusqu'aux cieux, le Roi arrive; le Roi paraît. Le crime, pour cette fois, fuit les regards de la vertu. Frémissant de rage, il va cacher sa honte, et laisse enfin les vrais Français libres de manifester leur joie. Eh quelle joie!... jamais, non, jamais spectacle plus intéressant ne s'offrira aux yeux. Ce n'est point à neuf heures du soir, ce n'est point escorté par les noirs soupçons, accompagné par la trahison et le parjure, que Louis revoit le palais de ses pères; c'est éclairé des rayons du soleil; c'est au milieu de ses fidèles enfans; c'est au bruit d'un concert de bénédictions et des vœux les plus ardens, que le frère de Louis XVI est conduit en triomphe à son palais.

Un concours si unanime de volontés, d'espérance pouvait-il laisser quelque doute sur l'opinion véritable de la France entière? Se dissimuler cette unité de sentimens, n'était-ce pas ajouter un nouveau crime aux crimes déjà commis? Dans les premiers

momens du règne du Roi, l'audace et la méchanceté, frappées de terreur, semblaient sommeiller, et les vrais Français pouvaient se livrer sans réserve à la manifestation de leurs sentimens affectueux pour un Roi dont la postérité ne parlera qu'avec éloge. Ce spectacle noble et touchant réveille, dans le cœur du pervers, toutes les passions haineuses qui soutiennent son existence et qui constituent sa vie. Les méchans s'entendent et viennent troubler l'heureux accord qui existe entre un bon Roi et ses fidèles sujets. Un plan affreux, imaginé par de grands coupables, exécuté par des agens corrompus par l'intérêt et l'habitude du crime, reçoit son exécution; des ramifications très-grandes se rattachent au centre d'une conspiration dont le but est encore le désordre, la guerre intestine et le triomphe du vice.

D'abord, on se contente de souiller les vêtemens de ceux qui se rassemblent sous les fenêtres du Roi, pour lui prouver leur amour. Cette mistification n'avait pour but que d'éloigner ce grand nombre de Fran-

gais qui donnait un démenti si formel à ceux qui disaient précédemment que Louis n'était redemandé que par une minorité factieuse. De l'insulte aux particuliers, on en vint à des désordres plus coupables ; on insulta aux droits du Roi par des cris indigne et jusqu'en sa présence. Dans un autre tems, sous le règne d'un usurpateur, dans ce palais même, si une voix s'élevait contre les intérêts de ce même usurpateur, l'imprudent aurait payé de sa vie sa hardiesse. Eh bien, qui le croirait ? pendant plus de huit jours ces scènes affreuses se sont renouvelées, et les autorités, chargées du maintien de l'ordre, n'ont pu y prévenir !.... Idée affligeante, et qui mérite bien des réflexions.

Le retour de Bonaparte en France, non seulement ranimé un parti qui semblait calmé, mais encore a réuni à ce parti tout ce qui s'était couvert d'opprobres pendant tems de la république. On connaît l'audace de ces prétendus amis d'une liberté qui ont souillée par tant de forfaits ! aussi ne leur coûta pour effrayer de nou-

ceux qu'ils désignaient déjà pour être leurs victimes. Ils convinrent d'un nouveau mot de ralliement, et ce mot fut celui de l'*indépendance nationale*; ce qui voulait dire, qu'à eux seuls appartenait le droit de gouverner. Et dieu sait ce que nous aurait procuré un tel gouvernement! Il fallait avoir perdu la raison pour croire que les puissances, qui s'étaient réunies pour mettre fin aux malheurs de l'Europe, laisseraient se rétablir un ordre de choses qui avait enfanté tous ces malheurs? Si depuis deux ans leur chef, appuyé de toutes ses forces, n'a pu résister aux forces qui lui étaient opposées, si deux fois la capitale n'avait pu se préserver de l'invasion, comment pouvait-on espérer, pour cette fois, quelque apparence de succès?

Sans doute, pour des gens réfléchis, ces circonstances auraient suffi pour faire renoncer franchement à tout projet de trouble; mais pour ceux qui ne peuvent vivre que dans le désordre, l'expérience est perdue, et faire du mal est un besoin pour eux. La clémence sans bornes du mo-

Angoulême.

narque enhardit tous ces coupables, et, loin d'être touchés d'une générosité qu'on exerçait envers eux, ils en abusent, et veulent forcer enfin, par de nouveaux crimes, la punition de ceux dont ils se sont précédemment couverts. Ce sera le résultat de cette lutte qui afflige le Monarque et les véritables Français, résultat utile et inévitable, puisque le repos de l'Europe en dépend.

De même qu'Henri IV, Louis XVIII a les restes d'une ligue furieuse à combattre. Cette ligue est plus dangereuse que la première, car les sujets du bon Roi n'étaient corrompus que par les instigations d'une puissance étrangère, et si on disputait à Henri ses droits au trône, ce n'était point pour briser ce trône, ou pour le donner à un soldat parvenu, puisque la ligue elle-même couronna un Bourbon. La différence de religion était le seul obstacle qu'on opposait à l'héritier légitime. Sans doute il est toujours dangereux d'avoir un chef d'une religion différente de celle du peuple; le bon Henri le sentit si bien qu'il se

it instruire dans la croyance catholique romaine. Mais il le fit avec la bonne foi d'un honnête homme, il y mit le tems nécessaire, et son abjuration fut plutôt le fruit de la conviction que celui des raisons politiques.

Ce même peuple, qui n'avait été égaré qu'un tems, revint franchement à un prince qu'il a fini par adorer. Louis XVIII, avec les mêmes vertus, peut-il se flatter d'un triomphe aussi complet?... Son cœur le desire bien vivement, mais des méchans y mettent obstacle. Depuis un demi-siècle, un plan combiné et suivi de corruption existe. On sait que la fidélité tient aux mœurs, à la religion : on a travaillé sans relâche à corrompre les mœurs et à détruire la religion. Des idées nouvelles se sont propagées ; elles ont flatté la multitude, parce qu'elles tendaient à briser les liens de ses devoirs ; il est si facile de n'écouter que ses passions ! Mais le mal a été porté à son comble, lorsqu'on a entraîné cette multitude à massacrer ses rois et à renier Dieu. Il ne faut pas se le dissimuler ;

beaucoup de ces coupables existent encore ils ont formé des élèves de leur impiété. Dans les fonctions publiques, dans les administrations, parmi ceux à qui on confie l'éducation de la jeunesse, on trouve beaucoup de ces hommes corrompus, le venin circule avec rapidité. Le véritable honnête homme a presque honte de publier ses principes; et bientôt il sera ridicule d'être fidèle à Dieu et à son Roi.

Ce tableau de nos mœurs, tout épouvantable qu'il est, n'est pourtant pas tracé d'imagination, il n'est que l'esquisse encore imparfaite de ce qui se passe tout autour de nous. Le prétendu perfectionnement des lumières du 18^e siècle nous a valu ce beau résultat : on a étendu les connaissances dans les sciences physiques et naturelles, et l'on a restreint celles qui dérivent de la félicité de l'homme!

Si, dans les pamphlets et les satyres publiés contre le Roi pendant le dernier règne de l'usurpateur, on reproche au Monarque de *n'avoir rien appris ni rien oublié*, c'est parce qu'on aurait exigé de

qu'il renonçât à l'exercice des vertus, pour professer les principes à la mode. Veut-il ramener les bonnes mœurs en France, il est trop pieux; veut-il honorer la mémoire d'un frère, vertueux et victime, il est animé du desir de vengeance; veut-il parler raison au peuple, lui faire voir qu'il ne peut être heureux sans la justice et la probité; il veut nous ramener aux siècles d'ignorance et faire rétrograder la *perfectibilité* de la raison humaine.

Si la perfection existe dans l'exagération, dans le développement de toutes les passions haineuses, dans la barbarie des sentimens, et dans la grossièreté de l'expression, certes, depuis la révolution, il n'y a point de peuple au monde qui soit aussi parfait que nous. Mais, si le bonheur public dépend de la sagesse des chefs, de la modération des agens, de l'urbanité, de la politesse des employés, de la bonne foi dans le peuple, nous avons effectivement, pendant la révolution, rétrogradés et je ne sais à quel siècle d'ignorance on pourrait nous placer.

Mais l'homme qui a le plus avili notre nation ; l'homme dont le projet était de faire de nous une horde de sauvages , portant partout le fer et le feu ; l'homme qu'on a presque divinisé pour ses crimes , cet homme , dis-je , a laissé après lui les traces de la corruption la plus affreuse qui ait existé sur la terre. Il faudra peut-être un siècle pour faire disparaître les ravages de quinze années de son administration. Ne pas apercevoir ces vérités , les connaître et les nier , c'est renoncer entièrement à sa raison , ou c'est se ranger volontairement dans la classe des oppresseurs de la terre.

Quels moyens a donc employés cet homme extraordinaire pour opérer cette subversion totale des idées du juste et de l'injuste ? Des moyens que les circonstances lui ont offerts. Il a profité de tous les crimes commis avant lui ; il s'est fait l'héritier de la révolution , il a voulu l'étendre dans toute l'Europe. Profitant de la bravoure naturelle des Français , trouvant des armées habituées aux succès depuis dix ans , il a encore exalté l'effervescence dans ces corps nom-

breux ; il leur a montré les dépouilles de l'Europe comme des trophées qui attesteraient leur valeur. Il a tout sacrifié au prestige d'une fausse gloire, qui devait le maintenir sur un trône enlevé par la violence et consolidé par le sang. Six millions d'hommes ont péri pour en faire régner un seul, qui y avait moins de droit que le dernier des Français. C'est son despotisme militaire qui l'a soutenu, c'est encore ce despotisme expirant qui voudrait troubler le règne d'un bon Roi. Une nation, sans doute, doit être attachée à la gloire, mais autant elle en acquiert lorsqu'elle se défend avec courage contre les entreprises des ambitieux, autant elle se déshonore lorsqu'elle abuse de sa force pour aller ravager des peuples paisibles qui n'attaquent point son indépendance, et, tôt ou tard, une violation si manifeste du droit des gens, doit faire retomber sur la tête des coupables le poids d'une vengeance qui, malheureusement, est légitime.

Henri IV, qui défend ses droits et ceux de sa nation contre une ligue coupable,

est un héros; Bonaparte, qui détruit l'espoir des générations pour s'emparer de l'Espagne, est un brigand. C'est faute d'avoir fait cette distinction que la France est devenue l'effroi de l'Europe. L'histoire a noté d'infamie l'ambition, la mauvaise foi de Charles-Quint; que dira l'histoire sur Bonaparte?

N'est-il pas de notre intérêt de devancer le jugement de la postérité, sur un homme dont la fatale influence se fait encore sentir d'une manière si effrayante pour nous? Réduisons à sa juste valeur ce géant à qui nous avons fourni les échasses, et nous serons alors tout étonnés de ne plus trouver en lui qu'un nain. Je conçois que des gens, habitués aux révolutions, ne vivant que des désastres qu'elles occasionnent, ne veulent point voir briser l'instrument des révolutions, puisque c'est leur ôter les moyens d'existence: depuis vingt années, tant de gens se sont lancés dans cette sphère orageuse, que le calme est pour eux un état de mort. Mais faut-il, pour satisfaire les passions de quelques individus, sacrifier

pour toujours le repos de tant de millions d'hommes? Faut-il, à mesure que les générations croissent, les moissonner pour alimenter ce feu dévorant d'une gloire barbare, dont les profits retournent à un très-petit nombre de privilégiés? Quand vous auriez l'intention de parcourir un nouveau cercle de désastres, le pourriez-vous? L'Europe vous laissera-t-elle libres de l'incendier de nouveau? Ce sera donc contre nous que vous tournerez vos armes? ne pouvant subjuguier d'autres peuples, vous nous subjuguerez nous-mêmes, et des Français seraient les bourreaux des autres Français!

Voilà la conséquence des entreprises, des vœux secrets d'une partie de nos compatriotes, et doit-on trouver un Français dans celui qui rappelle à grands cris la tyrannie et les tyrans? Un autre parti, non moins dangereux, s'agite violemment, et invoque les lois sanguinaires de la république. Qui peut donc les porter à un tel acte de démence? le crime. Ils ne peuvent voir la famille des victimes qu'ils ont faites;

un cri accusateur tourmente leur conscience, et ils croient extirper ce ver rongeur en éloignant de leurs yeux les objets qui les accusent sans cesse. Si la verge du pouvoir revenait en de telles mains, elle s'étendrait sur tous ceux qu'ils soupçonnent avoir horreur de leurs crimes passés, et c'est en en commettant d'autres qu'ils croiraient faire oublier les premiers.

Rien de tout ce que j'avance n'est supposition; les cris de mort, les perfides intentions, les menaces de ces antropophages ont frappé nos oreilles tant qu'à duré l'espoir de ce parti. Et si jamais ligue fut légitime, n'est-ce pas celle que doivent former les véritables Français contre ceux qui ont avili ce nom? Plus sages, plus modérés qu'eux, il ne s'agit pas d'exercer des vengeances, mais bien de se soustraire à la leur. Nous le devons à notre repos, nous le devons aux vertus d'un Roi qui ne sait que pardonner, et dont le cœur saigne en voyant toutes ces divisions. En vain l'Europe aurait épuisé ses trésors, sacrifié ses défenseurs pour dé-

truire la tyrannie d'un seul; elle verrait froidement s'établir la tyrannie de plusieurs! Peut-on supposer l'Europe capable d'une telle faiblesse?

A quoi donc peut conduire cette agitation de partis? A quoi? La réponse est facile: à faire peser sur nous les frais d'une guerre que la déloyauté, la trahison ont occasionnée. Des misérables, qui n'ont rien à perdre, exposent les propriétés des autres, et c'est toujours pour eux un plaisir. Ce parti, comprimé par Bonaparte lui-même comme dangereux, fut rappelé par lui comme utile à ses desseins; Bonaparte est tombé, et les révolutionnaires lui survivent. Espérons que le Roi, d'accord avec les chambres, parviendra à museler ces tigres qui menacent de nous dévorer. Espérons que les administrations, scrutées, épurées, seront composées de vrais Français, et maintiendront la tranquillité, sans laquelle il n'y a plus ni commerce, ni industrie, ni sûreté. Il faut savoir si une classe d'hommes corrompus doit recevoir la loi d'une nation entière, ou si la nation doit la recevoir d'elle?

Les derniers événemens nous ont fait connaître les traîtres, et c'est peut-être, malgré tous nos désastres, ce qui nous est arrivé de plus heureux : l'homme, aujourd'hui, sait quel degré de confiance il doit accorder à son voisin ; il ne se laissera plus tromper par des apparences mensongères. L'erreur avait tellement obscurci l'entendement de ces hommes dangereux, qu'à l'arrivée de Bonaparte ils ont jeté le masque, croyant qu'il leur était rendu pour toujours. Ils n'ont pas vu la guerre qui allait suivre de près son entrée en France ; ils ont cru qu'un mot de leur héros suffirait pour détruire tout l'ouvrage des Souverains alliés ; pour anéantir les résolutions du congrès européen, et que la grande nation allait prendre le cours de ses dévastations. Ils ont cru, par des chansons et des *clubs*, retremper à leur manière l'esprit public, tandis que l'esprit public était entièrement prononcé contre eux. Il a fallu que le glaive en décide, et que la lâcheté de leur *demi-dieu* leur eût ouvert les yeux, pour leur prouver qu'il avait fait une sottise.

Leur erreur est encore bien plus forte aujourd'hui, d'oser entreprendre l'exécution d'un projet impossible et qui ne doit pas conduire qu'à leur perte; ils troublent, est vrai, notre tranquillité, ils empêchent qu'on ne se livre avec sécurité aux soins d'un commerce réparateur; ces maux sont grands sans doute, mais ils ne seront pas éternels: la bonne cause triomphera, et la honte d'une entreprise odieuse retombera sur ceux qui l'ont tentée.

Comment ne pas apercevoir toutes ces choses, et comment se laisser aller à des espérances aussi peu fondées que coupables, et pourquoi s'obstiner à poursuivre une chimère? Pour ceux qui suivent ce système, l'intérêt de leur famille n'est donc rien à leurs yeux? Je ne leur parle point de la patrie, ils ont prouvé qu'ils n'en avaient pas, mais ils ont des enfans, et quel sera leur sort, si des entreprises criminelles forcent à sévir contre les coupables? Déplorable aveuglement du vice! Des Français refusent d'être Français!.....
 Est-on, peut-on l'être lorsqu'on soutient

Angoulême.

H

la cause de l'assassin de ses enfans ! Autrefois , lorsqu'une loi , commandée par la nécessité , établissait la milice , on murmurait ; et qu'était cette milice , qu'une foule d'exceptions rendaient presque nulle ? D'abord , en se mariant on en était exempt ; en venant à Paris on pouvait s'y soustraire. d'autres considérations vous mettaient dans le même cas ; pour ceux qui étaient obligés de tirer , il y avait une bourse de faite , et celui qui prenait le billet noir était toujours sûr de trouver un remplaçant. Cette légère charge était-elle comparable aux levées périodiques de la conscription ? D'ailleurs , en ce tems , on ne composait pas l'armée de la nation entière ; on n'allait pas faire d'incursions dans les royaumes étrangers , dans l'intention de détrôner les rois et de piller les peuples ; l'invention en appartient à celui qui , comme Alexandre de Macédoine , trouvait la terre trop petite pour le contenir.

Cette fièvre de destruction devait avoir un terme , puisqu'elle était aussi funeste au peuple qui l'avait fait naître qu'à ceux

qui s'efforçaient de s'en préserver. Dans le calme de la paix, lorsque toutes les passions seront amorties, la postérité aura peine à croire qu'une nation se soit laissé entraîner à tant d'excès à la voix d'un homme qui ne respirait que pour le carnage, et qui ne commandait, au nom de la gloire, que des atrocités. Lorsque cette même postérité voudra faire le parallèle de nos anciens preux, de ces vaillans Duguesclin, de ces Vendôme, de ces Condé, de ces Turenne, avec ce charlatan de la victoire, quelle honte rejaillira sur cette portion des siècles, sur cette ère d'ambition coupable et de vengeance d'un seul homme!

Voilà les fruits de l'exaltation et des entreprises injustes. La violation des droits des autres est toujours un crime, et toute la terre ne serait couverte que de ravages et de destruction si, chacun abusant de sa force, n'était retenu par un sentiment de probité. Peut-on donner le nom de grandeur, d'héroïsme à tout ce qui n'est pas légitime?

Les peuples ont besoin de se pénétrer de cette vérité pour mettre fin à des représailles dont frémirait la nature. C'est en couvrant de mépris, c'est en attirant toutes les vengeances sur la tête d'un homme, coupable des plus grands excès de la fureur, qu'on paralysera les projets affreux de ses complices; c'est en revenant à nos institutions premières, c'est en nous réunissant franchement à nos véritables souverains, que nous pourrons encore espérer des jours calmes et purs. Reportons-nous à la première époque où ces souverains nous furent rendus. Quel tableau délicieux offre cette époque! La joie, l'espérance vinrent calmer nos longues douleurs; tout se rétablissait comme par enchantement. Les plaies de l'Etat se fermaient; le crédit public se consolidait, parce qu'on savait que les Bourbons avaient une foi qu'ils respectaient; nos pavillons allaient de nouveau flotter sur toutes les mers, et rouvrir les canaux d'abondance qu'un commerce libre peut seul entretenir. Nos enfans ne voyaient plus la faux de la mort

suspendue sur leur tête ; la nation allait se régénérer et faire encore l'ornement de cette même Europe, dont elle avait été pendant quinze ans, l'effroi. De grands torts avaient été oubliés, et des Souverains généreux, par respect pour un Monarque que le malheur avait poursuivi pendant vingt ans, consentaient à étouffer leur ressentiment.

Pleins de confiance dans une nation, dont le chef répondait de la sincérité, ils se livrent avec sécurité aux travaux du bien être général, au congrès de l'Europe. Quel fut leur effroi, leurs angoisses, lorsqu'ils virent que leur bonne foi avait été trompée, qu'il fallait encore, par des sacrifices humains, reconquérir cette paix si désirée, et pour laquelle ils avaient consenti à quitter le sein de leurs états ! Que de vengeances n'avaient-ils pas à exercer sur un peuple que la plus noire perfidie compromettait ! Il fallait qu'ils fussent bien sûrs que ce crime n'était que celui d'une partie de cette nation, et non celui de la nation entière, pour avoir encore arrêté le cours d'une vengeance légitime.

C'est l'hommage le plus pur qu'ils pouvaient rendre aux vertus de Louis XVIII, de sa famille, et de cette intéressante Princesse, que vingt ans de malheurs n'ont pu abattre, et dont la présence retrace, à nos yeux, les infortunes d'un père, d'une mère, d'une tante, et les crimes de leurs persécuteurs. O vous, pour qui cette présence est un reproche, fuyez l'aspect de la vertu, et ne troublez pas la joie de ceux qui ont une conscience pure. Laissez-les contempler les traits d'une famille chérie par tout ce qui est bon et humain, par tout ce qui est véritablement Français; ils se contentaient de vous mépriser, ne les forcez pas à vous haïr. Laissez au moins à vos enfans l'exemple du repentir, et non l'image de nouveaux forfaits!

FIN.

